

## **COÛTS CAPITALISÉS**



## 1 COMPOSANTES DES COÛTS CAPITALISÉS

1 Le tableau qui suit détaille les coûts capitalisés aux actifs du Distributeur. Ces  
 2 derniers représentent la portion déduite des charges du Distributeur et portée  
 3 aux coûts capitalisés des activités de construction ou de développement. Ils  
 4 seront ajoutés à la base de tarification lorsque les projets auxquels ils se  
 5 rapportent seront mis en exploitation.

Description	COÛTS CAPITALISÉS (en millions de dollars)			
	Année historique 2006	2007		Année témoin 2008
		D-2007-12	Année de base	
<b>COÛTS CAPITALISÉS</b>	<b>-336,7</b>	<b>-344,1</b>	<b>-350,7</b>	<b>-339,9</b>
Prestations de travail	-295,1	-303,2	-307,0	-298,2
Gestion de matériel	-40,5	-40,9	-43,7	-41,7
Autres (1)	-1,1			

## 2 PRESTATIONS DE TRAVAIL

### 2.1 PRINCIPES ET RÈGLES

8 Le taux de prestation de travail vise à imputer le coût de main-d'œuvre des  
 9 employés du Distributeur à des activités d'exploitation ou des projets  
 10 d'investissement spécifiques. La base de facturation est toujours l'heure  
 11 travaillée.

- 12 • Seules les heures de travail productives sont considérées dans le calcul  
 13 et l'utilisation du taux de prestation de travail.

<sup>1</sup> Le poste Autres, de nature ponctuelle a trait essentiellement à des régularisations découlant de l'analyse des projets et à des radiations de frais d'études sur des projets abandonnés en 2006.

- 1       • De plus, seuls les coûts directement contributifs, c'est-à-dire ceux  
2       permettant spécifiquement à l'employé de réaliser sa prestation, sont pris  
3       en compte dans l'établissement du taux de prestation.
- 4       • Un taux de prestation de travail peut être associé à une ou plusieurs  
5       catégories similaires d'employés en tenant compte des spécificités  
6       suivantes :
- 7       ○ salaires de base moyens,  
8       ○ coûts indirects de facturation interne des unités fournisseurs,  
9       ○ nombre d'heures productives,  
10      ○ pourcentage d'efforts consacrés aux investissements.

## **2.2 COMPOSANTES DU TAUX DE PRESTATION**

11      Le taux de prestation de travail d'une catégorie d'employés est le quotient des  
12      coûts directement contributifs au travail effectué par cette catégorie d'employés  
13      et des heures productives afférentes.

$$\frac{\text{Numérateur :}}{\text{Dénominateur :}} = \frac{\text{Coûts directement contributifs à la prestation de travail}}{\text{Heures productives de référence estimées}}$$

### **Coûts directement contributifs à la prestation de travail**

17      Les principales composantes de coûts considérées sont:

- 18      • charges brutes directes associées à la catégorie d'employés :
- 19      ○ main-d'œuvre directe, c'est-à-dire le salaire de base, le temps  
20      supplémentaire, les primes et les bonis de rendement ainsi que les  
21      avantages sociaux, dont le coût de retraite ;

- 1           o autres charges contributives à la prestation de travail, tel que  
2           l'habillement et le matériel de sécurité des employés, les frais  
3           d'utilisation des véhicules et les outils et instruments de travail ;
- 4           • charges de services partagés pour des produits et services directement  
5           contributifs à la prestation, notamment les coûts liés aux espaces  
6           occupés, aux services de bureautique ainsi qu'à la téléphonie  
7           administrative et aux radios mobiles ;
- 8           • coûts indirects relatifs à la gestion et au support administratif immédiats  
9           des employés réalisant la prestation.

#### 10 **Heures productives de référence estimées**

11 Ces heures sont établies à partir d'une lecture des codes de temps productifs  
12 inscrits dans le système de traitement de la paie.

### **2.3 PROCESSUS D'ÉTABLISSEMENT ET DE SUIVI DES TAUX DE PRESTATION**

13 Les coûts directement contributifs à la prestation de travail ainsi que les heures  
14 de références productives sont estimés à partir des données réelles de l'année  
15 de référence et ajustés pour tenir compte du volume d'activités anticipé.

16 En fin d'année, les taux de prestation sont révisés en fonction des données  
17 réelles et une analyse des écarts de sur ou sous imputation est réalisée en vue  
18 d'apporter les correctifs requis aux projets d'investissement de l'année.

### **2.4 INCIDENCE DES PRESTATIONS DE TRAVAIL SUR LE CADRE FINANCIER DU DISTRIBUTEUR**

19 Le tableau suivant présente les prestations de travail imputées par le Distributeur  
20 à ses investissements.

Description	Prestations de travail aux investissements		
	Année historique 2006	Année de base 2007	Année témoin 2008
Valeur des prestations de travail (en M\$)	295,1	307,0	298,2
Heures imputées aux investissements	2 777 000	2 858 000	2 774 000
Taux horaire moyen (en \$)	106	107	107

1

2 Le Distributeur souligne que la valeur des prestations de travail inscrite au  
3 tableau précédent, comprend un montant relatif au coût de retraite qui s'élève à  
4 18,1 M\$ en 2008 comparativement à 23,7 M\$ pour l'année de base 2007.  
5 Rappelons que ces montants réduisent le coût de retraite brut présenté à la  
6 pièce HQD-7, document 4.

7 Le Distributeur utilise environ 75 taux de prestation de travail différents pour  
8 comptabiliser le coût de ses activités, dont une trentaine pour des imputations  
9 totalisant plus de 1 000 heures.

10 Les heures prévues aux investissements sont établies sur la base de la  
11 planification des travaux d'investissement d'une année donnée. Notons que la  
12 baisse des heures prévues aux investissements en 2008 est essentiellement  
13 attribuable à la fin du projet SIC en janvier 2008.